

Compte rendu de la CAPL cadre A du 06/06/2006

L'ordre du jour comprenait les mutations des inspecteurs et la campagne 2006 d'évaluation notation des inspecteurs et des huissiers.

I -Les mutations :

La CAP nationale a enregistré les mouvements suivants,

- Mme BLAZEK née GIANELLI Eliane, adjointe au MURET (31) affectée sur un emploi d'inspecteur non comptable
- M. PIERRE Alain-Patrick, inspecteur à la TG de HAUTE-SAVOIE (74), nommé Chef de poste de SALIES DE BEARN, en remplacement de Mme GIPOULOUX, détachée au Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
- Mme LUCAS née ALBIRA Stéphanie, adjointe à la trésorerie de VIRY-CHATILLON (91), nommée Chef de poste de THEZE, en remplacement de Mme LAIDET, affectée en tant que RP à la trésorerie de SAINT-LAURENT DU MARONI (GUYANNE).

La CAP locale devait se prononcer sur l'affectation d'un inspecteur non-comptable à la trésorerie de BAYONNE (départ en retraite de Geneviève CHAMPAGNE).

En l'absence de candidature locale, l'emploi a logiquement été attribué à Eliane BLAZEK conformément à son souhait.

II -la campagne 2006 de notation :

Les tableaux suivants nous ont été communiqués :

Enveloppe capital-mois attribuée					
	Nombre d'agents notés	Nombre d'agents apportant	Nombre d'agents pouvant consommer	Capital mois attribué	Réserve constituée
Inspecteurs	52	37	30	32	2
huissiers	5	5	5	4	0
total	57	42	35	36	2

Inspecteurs et huissiers du Trésor public: répartition des réductions et majorations d'ancienneté						
% par catégorie d'agents hors 12ème échelon	bonifiés à 3 mois		bonifiés à 1 mois		note pivot	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Inspecteurs	8	26,67	8	26,67	14	46,67
Huissiers	0	0,00	4	80,00	1	20,00
Total	8	22,86	12	34,29	15	42,86

Inspecteurs du Trésor public: répartition fonctionnelle des réductions d'ancienneté						
% par fonction hors 12ème échelon	1 mois		3 mois		total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Chefs de poste	2	20	2	20	4	40
Adjoints	4	36,36	3	27,27	7	63,64
Affectés en TG	2	22,22	3	33,33	5	55,56
Fonctions informatiques	0	0	0	0	0	0
Total	8	26,67	8	26,67	16	53,33

Aucune note d'alerte ou majoration de mois n'ont été attribuées.

Les tableaux communiqués étant différents de ceux de l'année dernière, il est très difficile d'effectuer des comparaisons. Au-delà du côté idéologique de la réforme mainte fois dénoncé dans nos tracts, il semblerait que la direction pratique sans l'avouer le fameux tourniquet puisque l'on peut constater que les chefs de poste sont moins bien servis cette année alors que les adjoints et affectés TG rattrapent le retard constaté l'année dernière. Mais, bien sûr, c'est un pur hasard. A moins que les adjoints et affectés TG, blessés dans leur amour propre, aient eu un rendement exceptionnel en 2005 pendant que les chefs de poste se reposaient sur leurs lauriers.



adjoints et chefs de service = +0,06



chef de poste = note pivot (+ rien du tout)

La CAP de recours en notation devrait se réunir le 6 juillet prochain. N'hésitez pas à nous contacter pour préparer la défense de votre recours.

Les élus CGT en CAP cadre A : titulaires : S.PEDEHONTAA-HIAA (St Palais) et E MEDARD (Bedous) suppléant : JM DUMARTIN (TG)